

Jeudi 12 octobre

13h45 Accueil

Ary Bruand, Président de l'Université d'Orléans
Stéphanie Mauclair, Maître de conférences en droit privé,
HDR, co-organisatrice du colloque

L'intérêt comme producteur de droit

De la reconnaissance des personnes dignes d'intérêt

Sous la présidence de Pierre Allorant

Professeur en Histoire du droit, Doyen de la faculté de droit
économie et gestion d'Orléans, Université d'Orléans

14h00 -14h15

*L'intérêt à agir et l'intérêt général au Moyen Age ; aux
origines de la justice publique*

Pierre-Anne Forcadet, Maître de conférences en histoire
du droit, Université d'Orléans

14h15-14h30

Une notion d'intérêt à agir : mythe ou réalité ?

Audrey Damiens, Docteur en droit privé, Université
d'Orléans

14h30-14h45

*De l'intérêt froissé attaché au recours administratif gracieux
à l'intérêt moteur du recours en annulation*

~~Mathieu Touzeil Divina, Professeur de droit public,
Université Toulouse I Capitole~~

14h45-15h00

*L'intérêt à agir devant la Cour Européenne des Droits de
l'Homme*

Sarah Teweleit, Docteur en droit public, Université de
Bordeaux

15h00-15h15

*L'intérêt à agir devant les juridictions de l'Union : le cas
particulier des associations de consommateurs*

~~Dr. Christophe Verdure, Professeur invité à l'Université
Saint Louis Bruxelles, Chargé de cours associé à
l'Université du Luxembourg~~

15h15-15h30

Les fonctions de l'intérêt social

Géraldine Goffaux Callebaut, Professeur de droit privé,
Université d'Orléans

15h30-15h45 Pause et débats

15h45-16h00

*L'administration des biens d'autrui : l'intérêt producteur de
devoirs?*

Célia Berger-Tarare, Maître de conférences en droit privé,
Université de Franche-Comté

16h00-16h15

L'intérêt de l'enfant

Aline Cheynet de Beaupré, Professeur de droit privé,
Université d'Orléans

16h15-16h30

Les intérêts fondamentaux de la Nation

Vanessa Barbé, Maître de conférences HDR à
l'Université d'Orléans

16h30-16h45

*La propriété publique et l'intérêt général : un couple
tumultueux*

Jean-Christophe Videlin, Maître de conférences HDR en
droit public, Université de Grenoble

16h45-17h00

*Intérêt général et intérêts particuliers devant le juge
international »*

Pierre-François Laval, Professeur de droit public,
Université d'Orléans

17h00-17h15

La notion d'intérêt en droit pénal

Sébastien Pellé, Professeur de droit privé, Université de
Pau et des Pays de Ladour

17h15-17h30 *Débats*

Vendredi 13 octobre

L'intérêt comme producteur de conflit

Des conflits d'intérêt en droit public

Sous la présidence de Nicolas Haupais
Professeur de droit public, Université d'Orléans

9h15 Accueil

9h45-10h00

*Le rôle du corps préfectoral dans le règlement des conflits
entre les intérêts nationaux, locaux et privés*

Pierre Allorant, Professeur en histoire du droit, Doyen de
l'Université d'Orléans

10h00-10h15

Les conflits d'intérêts publics publiques

~~Jean-François Kerléo, Maître de conférences de droit
public à l'Université Jean Moulin Lyon 3~~

10h15-10h30

La prévention des conflits d'intérêts

Arnaud Février, Chargé de mission juridique à la HATVP

10h30-11h00 Pause et Débats

11h00-11h15

Conflits d'intérêts et environnement : désintérêt ?

~~Line Touzeau, Maître de conférences en droit public à
l'Université de Reims~~

11h15-11h30

*La libre concurrence devant les juges administratifs,
constitutionnels et européens : la matérialisation de conflits
entre intérêt potentiellement divergents*

Fabien Tesson, Maître de conférences en droit public à
l'Université d'Angers

11h30-11h45

Les conflits d'intérêts dans l'action administrative

Cédric Guillerminet, Maître de conférences en droit
public, Université d'Orléans

11h45-12h15 Pause et débats

14h15-14h30

*Les obstacles à la confrontation de l'intérêt local et national
devant le juge administratif*

~~Tiphaine Rombauts Chabrol, Maître de conférences en
droit public à l'Université de Perpignan~~

14h30-14h45

*Le bilan coûts-avantages : un outil au service de la
conciliation des intérêts publics et privés*

Pauline Serre, Docteur en droit privé, Université Aix-
Marseille

L'intérêt comme producteur de conflit

Des conflits d'intérêt en droit privé

Sous la présidence de Géraldine Goffaux Callebaut, Professeur de
droit privé, Université d'Orléans

14h45-15h00

Conflits d'intérêts et personnes vulnérables

Stéphanie Mauclair, Maître de conférences HDR en droit
privé, Université d'Orléans

15h00-15h15

*La balance des intérêts en droit de la propriété littéraire et
artistique*

Tristan Azzi, Professeur de droit privé, Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

15h15-15h30

L'intérêt fiscal dans les groupes de société

Sabrina Le Normand-Caillère, Maître de conférences en
droit privé, Université d'Orléans

15h30-15h45

*Le juge, l'intérêt social et les abus du droit de vote de
l'associé*

Sandie Lacroix-De Sousa, Maître de conférences en droit
privé, Université d'Orléans

15h45-16h00

*Conflits et interactions d'intérêts : quel avenir pour l'intérêt
collectif professionnel ?*

Odile Levannier-Gouel, Maître de conférences en droit
privé, Université d'Orléans

16h00-16h15

*Les conflits d'intérêts privés sous l'angle de la convention
européenne des droits de l'homme*

Carine Laurent-Boutot, Maître de conférences en droit
privé, Université d'Orléans

16h15-16h30 Débats

16h30-16h45

Propos conclusifs

Corinne Leveleux Teixeira, Professeur en histoire du
droit, Université d'Orléans

La notion d'intérêt est omniprésente en droit : l'intérêt pour agir, l'intérêt général, l'intérêt de l'enfant, l'intérêt du service, l'intérêt légitime, l'intérêt protégé, l'intérêt du consommateur, les dommages et intérêts, les conflits d'intérêts, les intérêts fondamentaux de la Nation... etc

Pourtant, rares sont les études d'ensemble récentes visant à définir ce terme et surtout analyser les rapports entre les diverses catégories d'intérêts. Sont-ils complémentaires, opposés, répondent-ils à la même finalité ?

Ces journées d'étude visent à se demander s'il est possible de dégager une notion commune à partir des diverses acceptions de l'intérêt dans les différentes branches du droit public (droit constitutionnel, droit administratif, droit international public...) et du droit privé (droit pénal, droit des affaires, droit de la famille...).



Lieu du colloque

Université d'Orléans
UFR Collegium d'ITP Droit, Economie, Gestion
Rue de Blois – Campus d'Orléans la Source
Amphithéâtre BESSON

Pour arriver à l'Université

En voiture depuis Paris

Prendre direction « Bordeaux » (A10), puis « Bourges » (A71) et sortir à « Orléans-Sud » (sortie n°2) en direction d'Olivet et d'Orléans La Source. Après le péage, tout droit, direction « Orléans La Source ». Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans

En voiture depuis Tours / Blois

Prendre direction « Paris » (A10), prendre la sortie A71 direction « Vierzon/Orléans Centre ». Prendre la sortie n°2 vers Olivet/La Ferté Saint-Aubin. Continuer rue de Bourges. Suivre le panneau indiquant l'Université d'Orléans

Par le train

Descendre à la gare « Orléans - Les Aubrais ». Prendre le tramway ligne A, direction « Hôpital de la Source ». Compter approximativement 35 minutes de trajet jusqu'à l'Université. Arrêt « Université-Château »

Organisation scientifique

Stéphanie Mauclair, Maître de conférences HDR
Vanessa Barbé, Maître de conférences HDR
Cédric Guillerminet, Maître de conférences

Renseignements & Inscriptions

Centre de Recherche Juridique Pothier - CRJP
Laurence Sallé
laurence.salle@univ-orleans.fr

Colloque organisé par le
Centre de Recherche Juridique Pothier
de l'Université d'Orléans

La notion d'intérêt(s) en droit



www.univ-orleans.fr/notioninteretdroit

Manifestation validée
au titre de la formation continue des avocats